

Berne, le 9 octobre 2025

Rapport « Transport 2045 » du professeur Ulrich Weidmann de l'ETH Zurich

La CITraP demande que le fonds d'infrastructure ferroviaire soit augmenté de 10 milliards et que la priorité soit donnée au nœud ferroviaire de Bâle.

Le rapport « Transport 2045 » de l'EPF de Zurich établit une hiérarchisation stratégique bien fondée des projets de construction sur route, sur rail et dans l'agglomération. La CITraP se félicite de la priorisation des projets en Suisse romande. Il critique le fait que l'extension nécessaire du nœud ferroviaire de Bâle soit négligée. Afin de mettre en œuvre rapidement les projets prioritaires, le Fonds pour l'infrastructure ferroviaire (FIF) a été augmenté de 10 milliards d'euros. CHF.

Le rapport d'expertise « Transport 2045 » (Verkehr 2045) démontre clairement que, sur la période 2025-2045, le Fonds d'infrastructure ferroviaire (FIF) doit être augmenté de 10 milliards pour atteindre 24 milliards de francs suisses. Seule une telle augmentation permettra notamment les extensions en Suisse romande ainsi qu'au niveau des nœuds ferroviaires de Bâle et de Lucerne. Ces extensions sont particulièrement urgentes pour développer l'offre en matière de transport ferroviaire de voyageurs à longue distance et de transport international de voyageurs, aussi bien sur les axes ouest-est que nord-sud, afin de pouvoir gérer l'augmentation de la demande attendue pour le rail. Compte tenu de la nécessité d'augmenter le FIF, la CITraP exige que soient abandonnées les réductions des contributions fédérales prévues dans le paquet de mesures d'allégement, à savoir 200 millions de CHF par an pour le FIF et 100 millions de CHF par an pour le Fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération (FORTA).

Les premières étapes de la nouvelle double voie Lausanne-Genève et de la station de métro Genève Cornavin sont prioritaires, mais seulement avec la variante 24 milliards. CHF réalisable

La CITraP se félicite que l'étude de l'EPF reconnaisse la nécessité d'augmenter les capacités et de réduire les temps de trajet entre Lausanne et Genève et entre Berne et Lausanne. Selon le rapport, les mesures ne peuvent être mises en œuvre en temps opportun que si le BIF est réduit de 10 milliards d'euros. CHF.

Le nœud ferroviaire de Bâle est négligé

La CITraP Suisse critique le fait que le projet de station de métro de Bâle n'ait pas été considéré comme prioritaire dans le rapport et qu'il soit repoussé loin dans le calendrier. L'augmentation de la capacité du nœud ferroviaire de Bâle, actuellement saturé, est indispensable pour le trafic national longue distance et le trafic international de passagers sur l'axe nord-sud et doit être abordée immédiatement. Il convient également de tenir compte du fait que le projet constitue la base de l'expansion du S-Bahn dans la troisième plus grande zone économique de Suisse.

Il faut se féliciter de la priorité accordée à la gare de Lucerne

La CITraP se félicite également de la priorité accordée à la gare de Lucerne par le rapport. À l'instar de la station de métro de Bâle, ce projet représente un élément indispensable d'un axe nord-sud performant dans le transport de passagers.

Dans l'ensemble, un développement des transports publics axé sur le client n'est possible qu'avec un soutien suffisant au BIF. La demande croissante de mobilité en Suisse nécessite une extension de l'infrastructure ferroviaire orientée vers le client. La CITraP exige du gouvernement fédéral une solution durable pour le financement de l'infrastructure ferroviaire afin d'atteindre l'objectif d'augmenter la part des transports publics dans le trafic total.

Pour plus d'informations ou pour toute demande de renseignements, veuillez contacter :

- Florence Brenzikofer, Présidente, Conseillère nationale, Tél. 079 797 48 69
- Hans Meiner, Vice-Président, Tél. 079 692 79 21
- Ueli Müller, membre du comité, 079 756 77 21

La CITraP se compose de neuf sections régionales comptant 1 150 membres. Elle s'engage en faveur de transports publics de qualité dans la politique et le public et apporte ainsi une contribution significative à une mobilité respectueuse du climat et des personnes.